



Chers amis,

La saison 2013-2014 est achevée et les bilans sont établis : chacun sait ce qui a bien fonctionné dans sa chasse et ce qui reste à améliorer !

La pression sur les sangliers a été maintenue, les animaux semblent avoir été plus mobiles, ce qui devrait être favorable au niveau dégâts. Le tableau final est en baisse par rapport à celui de la saison précédente (15 500 contre 20 000), ce qui traduit la baisse d'effectifs souhaitable pour notre budget et surtout pour le maintien d'une chasse authentique d'animaux vraiment sauvages. Cela dit, il faut persévérer : les naissances ont été très nombreuses cet hiver, suite à la bonne glandée de l'été dernier, et des laies seront à nouveau saillies ce printemps, avec des naissances à prévoir cet automne. La pression de chasse doit donc être maintenue ! Rappelons à ce sujet que dans le cadre du plan de gestion sanglier, il est possible de tirer à l'affût le sanglier dès le 1^{er} juin, de préférence à proximité des semis puis des cultures «en lait ». Une laie, dont une des bêtes rousses a été tirée, s'éloigne quelque temps du secteur... L'agrainage de dissuasion doit être maintenu, de façon à cantonner au maximum les animaux en forêt : pas question de se contenter d'agrainer au moment de la saison de chasse, afin d'attirer les sangliers du voisinage....

Les grands animaux ont été parfois bien difficiles à trouver cet hiver, en hardes importantes et dans des secteurs un peu inhabituels. La pression sur les biches doit être maintenue, afin de contenir les populations : le monde forestier n'aime pas vraiment les grands animaux et leurs dégâts deviennent sensibles voire insupportables là où ils sont trop nombreux par rapport à la capacité d'accueil du milieu. Le projet de loi d'avenir pour l'alimentation, l'agriculture et la forêt, actuellement en cours de discussion au parlement, pourrait nous réserver des surprises désagréables si les arguments mis en avant par le monde de la chasse n'étaient pas écoutés. Qui parmi nous, souhaite payer des dégâts forestiers en sus des dégâts agricoles ? La chasse représente certes un revenu pour le forestier (environ 10 à 12 % dans le cas de l'ONF), cela ne permet en aucun cas de financer les protections des jeunes plants, qui deviennent indispensables là où les grands animaux sont très nombreux. A nous de savoir nouer le dialogue avec les propriétaires forestiers et de savoir adapter nos prélèvements en conséquence, là où il le faut ! Comme pour le sanglier, le « toujours plus » n'a plus cours....

Pour finir, profitez bien de ces mois d'été pour éloigner les sangliers des cultures, tirer un renard par la même occasion, prélever pourquoi pas un brocard, réaliser les travaux d'entretien nécessaires (élargissement des layons, dégagement des postes de tir,)

Patrick Maréchal

Secrétaire ADCGG 41

Retour en images sur l'exposition de trophées des 29 et 30 mars 2014.

C'est la commune de Dhuizon, qui mettait cette année à disposition de la FDC 41 sa salle des fêtes pour une nouvelle exposition obligatoire de trophées de cerfs. Pas moins de 640 trophées étaient exposés. Il faut noter que notre département reste encore cette année sur le podium français des réalisations de l'espèce cerfs avec 2 165 animaux prélevés...

23 cerfs ont fait leur entrée au catalogue, ce qui est un peu en deçà, mais quand même proche, de la moyenne observée ces dernières années (4% de cerfs inscrits au catalogue par saison)

Deux magnifiques trophées parmi la dizaine de daguets fourchus.

L'un fourchu et l'autre à double empaumure !



Un cerf mulet ...

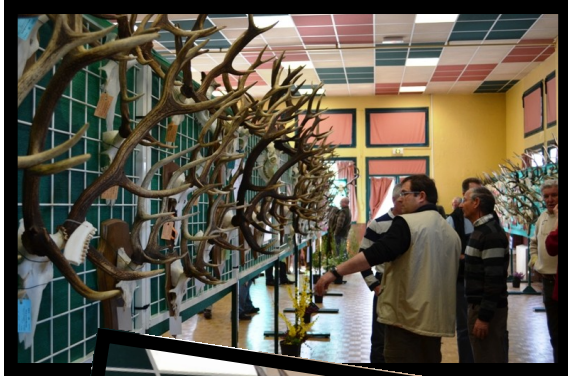
Sans commentaire !



Quelques mueses solognotes...

Retour en image sur l'exposition de trophées 2014 ... suite

Qu'il soit néophyte ou connaisseur le public a visité en masse cette nouvelle exposition...



Chevreuil d'été... C'est parti !



Cherchez l'intrus !

Nouveau en Loir-et-Cher...

Nouveau en Loir-et-Cher...

« Le cerf saute le layon, la croix de la lunette se pose sur la base du coup, le doigt appuie sur la queue de détente, l'impact se visualise immédiatement, le cerf est mort ...« virtuellement » !

Non, ce n'est pas de la science fiction, ni le dernier jeu vidéo à la mode, mais cette action « de chasse » se passait il y a quelques jours au Coureur des Bois, l'armurerie et le magasin de prêt à porter bien connu de la Patte d'Oie de St Gervais la Forêt... Son propriétaire, Jean François Jolly, vient d'installer son nouveau **simulateur de tir**, un système inédit en Loir-et-Cher, et qui compte seulement 3 exemplaires dans tout l'hexagone ! L'écran géant de près de 30 m² couvre le mur d'une pièce spécifiquement aménagée pour recevoir les projecteurs vidéo et l'ordinateur.

Après une quinzaine d'années d'expérience en armurerie, Jean François Jolly constate souvent le besoin pour ses clients d'essayer « dans la minute » le fusil ou la carabine tant convoité. De même faire un choix entre plusieurs armes, ou différentes optiques n'est pas toujours facile lorsqu'il faut aller au pas de tir. Avec le simulateur un simple petit boîtier vient se fixer en quelques secondes sur l'arme du tireur.

Des gibiers variés et des situations de chasses multiples (vous pouvez même venir avec LA photo de VOTRE allée de tir !), vous permettent de vivre la chasse de manière réaliste. Les capteurs fixés sur votre arme enregistrent la séquence, et l'instructeur analyse votre tir afin d'en améliorer la technique. Valable aussi bien pour les fusils lisses que pour les armes rayées, ici vous pouvez changer à votre guise, de calibre, d'ogives, de chokes, tout est paramétrable.

Une fois le tir effectué, vous visualisez votre impact de balle, votre gerbe de plomb et les atteintes sur le gibier, vous visualisez la trajectoire de votre visée sur l'animal pour corriger votre swing... etc. Tireur débutant ou aguerri, chacun y trouvera son compte.

Le tir sur le simulateur de chasse est possible sur RDV, du lundi après midi, au samedi soir (02 54 20 10 33) et il vous en coutera 25€/20mn.

SIMULATEUR DE CHASSE À BLOIS

Tirez
avec votre
arme

SUR R.D.V.

RÉGLAGE DES ARMES
TEST PRÉ-ACHAT
REMISE À NIVEAU
PERFECTIONNEMENT
CORRECTION DE TIR
MISE EN CONFORMATION
COACHING/CONSEILS

La Gestion du Cerf élaphe en Loir-et-Cher

Grâce à tous les éléments statistiques recueillis et aux données biométriques effectuées ces dix dernières années lors des présentations de trophées, une synthèse a été rédigée par **Denis Debenest**, technicien à la Fédération départementale des chasseurs de Loir-et-Cher. Elle est aujourd'hui disponible auprès de la FDC 41 et téléchargeable sur son site Internet. <http://www.chasseursducentre.fr/fdc41/publications/publications.html>



L'agenda...

1er juin ouverture de la chasse individuelle du chevreuil, et de la chasse du sanglier (battues et chasses individuelles)

13 - 15 juin Game Fair de Chambord

1er sept ouverture de la chasse individuelle du cerf

Un très grand nombre d'entre vous possèdent un e-mail, mais l'association n'en a pas connaissance. Merci de le faire passer à notre webmaster José Loison: joseloison@live.fr.

Notre communication s'en trouvera grandement facilitée...

@ +

Brevet Grand Gibier 2014

C'est sous un pâle soleil printanier et dans le magnifique cadre de la Maison de la Chasse et de la Nature de Montrieux en Sologne, aimablement mis à disposition par la FDC 41, que se sont déroulées les épreuves écrites du brevet grand gibier 2014.

Une vingtaine de candidats avait suivi avec assiduité les séances de formation proposées par l'association sous la responsabilité de Patrick Maréchal, secrétaire de l'AD, en charge de l'organisation du brevet.

A noter encore cette année la participation de 4 jeunes du Collège de Chabris, tout spécialement préparés par Thierry Chartrain (Administrateur ADCGG 41) dans le cadre scolaire d'un « club chasse ». 2 d'entre eux, âgés de 13 ans, se sont distingués en obtenant des médailles d'argent !, d'autres recommenceront l'année prochaine...

Le major de promotion, Jacky Gestin réussissait le score de 162 points, dont un score parfait de 50/50 à l'épreuve de tir ... le palmarès de la journée se soldait par 3 médailles d'or, et 8 d'argent, pour les candidats du département de Loir-et-Cher. Le pot de l'amitié permit à chacun de commenter avec ardeur les résultats, en prolongeant agréablement la soirée.



Une belle médaille pour Georges Moreau, administrateur de la FDC 41



Président
Philippe LAVALLART
40 Grande Rue
41 500 Lestiu
Téléphone 06 08 10 10 24
p.lavallart@agglopolys.fr



Retrouvez nous sur le Web www.ancgg.org/ad41

La chasse du grand gibier est toujours la cible de nombreux détracteurs (suppression de la chasse le dimanche, retour du tir du chevreuil à plomb, etc..etc..)

Notre association a besoin de vos remarques, suggestions et donc de vos adhésions pour défendre notre passion .

Adhésion pour l'année 2014 à l'association ADCGG 4120 €

Adhésion 2014 + abonnement à la revue Grande Faune.....47 €

Merci de nous adresser votre cotisation sans tarder, cela nous évitera des relances inutiles !

Trésorier : Michel Gaudron, 14 rue Ovide Scribe, 41 200 Romorantin